

Témoignage d'une collectivité bénéficiaire

/ Ils en parlent

www.recia.fr



Présentation

Rodolphe Rouault

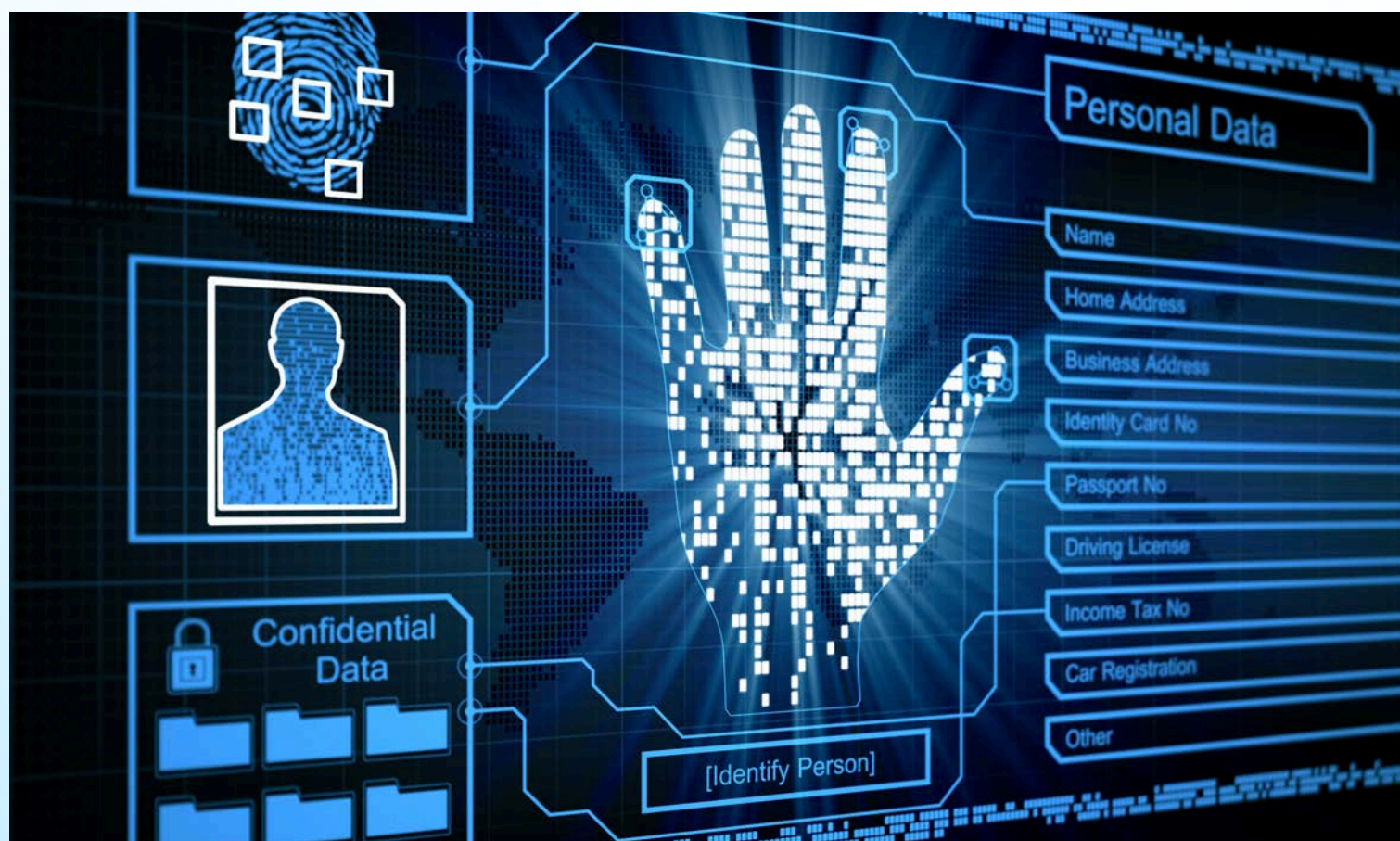
Directeur général du SATESE 37.



Qu'est-ce qui vous a amené à désigner un Délégué à la Protection des Données ?

Obligations légales

Notre syndicat a décidé de désigner un DPO, afin de respecter ses obligations légales, de sécuriser ses traitements de données personnelles et de garantir les droits individuels des usagers, des Elu(e)s et agents du SATESE 37.



Comment se passe la collaboration avec votre DPO ?

Très concrète

Dernier partenariat en date (depuis le 1^{er} juillet 2025), la collaboration avec Johanna PERIER est déjà **très concrète**, puisqu'un **état des lieux des pratiques** du syndicat a déjà été réalisé par l'intéressée, avec des **rendez-vous individuels** organisés dans différents domaines.

- Des **préconisations** ont déjà été formulées par la DPO sur les formulaires du syndicat, les règlements de service, le site internet...
- Un **atelier RGPD** a également été réalisé auprès de l'ensemble du personnel le 5 décembre dernier, afin de **sensibiliser les agents** sur la problématique des données à caractère personnel.
- Certains collaborateurs ont également participé à **différents webinaires** organisés par le GIP (violations de données, publication des documents administratifs...).
- **Et tout cela, en à peine 6 mois !**



Quels sont les bénéfices de cette mutualisation pour votre collectivité ?

Juste et cohérent

Mutualisation, technicité, proximité, indépendance, connaissance du « service public », tarifs justes et cohérents, **tout ce en quoi le SATESE 37 croit !**

